

CHAPITRE IV.—POPULATION*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. STATISTIQUES DU RECENSEMENT SUR LA POPULATION EN GÉNÉRAL.....	45	SECTION 11. INSTRUCTION.....	68
SECTION 2. RÉPARTITION PAR SEXE.....	56	SECTION 12. FRÉQUENTATION SCOLAIRE..	68
SECTION 3. RÉPARTITION D'ÂGE.....	57	SECTION 13. AVEUGLES ET SOURDS-MUETS	68
SECTION 4. ÉTAT CONJUGAL.....	58	SECTION 14. OCCUPATIONS DE LA POPULATION CANADIENNE.....	69
SECTION 5. ORIGINES RACIALES.....	59	SECTION 15. HABITATIONS ET MÉNAGES..	69
SECTION 6. RELIGIONS.....	60	SECTION 16. RECENSEMENT QUINQUENAL DES PROVINCES DES PRAIRIES...	69
SECTION 7. LIEUX DE NAISSANCE.....	62	SECTION 17. ESTIMATIONS ANNUELLES DE LA POPULATION.....	69
SECTION 8. POPULATION RURALE ET URBAINE.....	62	SECTION 18. ENREGISTREMENT NATIONAL	70
SECTION 9. CITOYENNETÉ ET NATURALISATION.....	68	SECTION 19. SUPERFICIE ET POPULATION DE L'EMPIRE BRITANNIQUE.....	71
SECTION 10. LANGUE PARLÉE ET LANGUE MATERNELLE.....	68	SECTION 20. SUPERFICIE ET POPULATION DE L'UNIVERS.....	71

Le chapitre de l'Annuaire consacré à la population est un précis qui résume l'accroissement et la distribution de la population de 1871 à 1931, à chacun des recensements décennaux en regard des principaux points sur lesquels portaient ces recensements. Vu l'ampleur de ce cadre, il est presque impossible de répéter dans chaque édition de l'Annuaire une étude complète des statistiques sur la population. En conséquence, la procédure adoptée est de maintenir l'ossature du chapitre et les tableaux historiques comme caractéristiques permanentes et d'édifier chaque section à mesure que les statistiques sont mises à jour à la suite de chaque recensement. Quand les statistiques complètes et un sommaire exact ont été publiés, le chapitre est réduit à sa plus simple expression, avec les références nécessaires, jusqu'au prochain recensement. L'Annuaire de 1934-35 donne aux pages 101-171 un tableau aussi complet que possible des statistiques du recensement de 1931 qui puisse être publié dans une édition de l'Annuaire.

Le Recensement.—D'après la constitution canadienne, la raison d'être essentielle du recensement est de déterminer la représentation à la Chambre des Communes; après chaque recensement décennal, il est procédé à un remaniement des sièges en Chambre conforme au mouvement de la population, ainsi qu'il est expliqué aux pages 29-30 de cet ouvrage. Mais le recensement, surtout depuis l'introduction des méthodes de tabulation mécanique, est devenu beaucoup plus qu'un simple dénombrement. C'est un grand inventaire périodique de la population et de ses affaires ayant pour objet d'établir aussi exactement que possible le degré de progrès de la nation. Ainsi, le nombre, la répartition, l'âge, le sexe, l'origine raciale, la nationalité, la langue, la religion, l'instruction, le logement et les occupations de la population représentent autant de recherches d'une importance énorme qui n'ont toute leur valeur que si l'on y rapporte toutes les statistiques ininterrompues et routinières recueillies dans le cours ordinaire de l'administration. Bref, le recensement est l'assiette de la masse des renseignements à l'aide desquels le gouvernement dirige les affaires du pays.

Recensements d'autrefois.—Le premier recensement des temps modernes s'est fait en Nouvelle-France en 1666, alors que 3,215 personnes ont été dénombrées. Il fut répété à intervalles assez réguliers pendant une centaine d'années et en 1765 la population était de 69,810, tandis que 10,000 autres Français étaient dispersés à travers ce qui constitue maintenant les Provinces Maritimes. La population britannique à Halifax se chiffrait à 8,104 en 1762, treize ans après la fondation de Halifax.

* Ce chapitre a été révisé par A. J. Pelletier, F.S.S., chef de la Branche de la Démographie, du Bureau Fédéral de la Statistique. On trouvera au chapitre XXVIII, Section 1, dans "Population", une liste des publications de cette section.